



ANGLICAN
DIOCESE OF QUEBEC

DIOCÈSE
ANGLICAN DE QUÉBEC

Vendredi le 25 février 2021

Chers fidèles du diocèse de Québec,

Que la grâce et la paix de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus Christ soit avec vous!

Personne ne peut nous blâmer de nous sentir un peu comme les Israélites pendant leur périple de 40 ans à travers le désert. Bien que notre aventure pandémique n'ait duré que 24 mois, elle nous a semblé bien plus longue que çà et il est encore difficile de savoir si nous nous rapprochons de la terre promise que sera la vie après la COVID-19.

Cependant, il est évident que nous sommes collectivement en train de passer à un état d'apprentissage de cohabitation avec le coronavirus et que nous pouvons commencer à revenir à certaines de nos habitudes tout en faisant preuve de prudence, en particulier pour le bien des plus vulnérables d'entre nous. Dans la vie et le travail de nos églises, cela signifie se rassembler à nouveau pour les assemblées annuelles de paroisses, qui sont désormais autorisées en vertu des directives de la santé publique.

Puisque la plupart de nos congrégations n'ont pas tenu d'assemblée annuelle depuis bientôt deux ans, **les réunions de cette année devront inclure l'approbation des états financiers vérifiés de 2019 (s'ils n'ont pas été approuvés en 2020), ceux de 2020 ainsi que ceux de 2021.** Même si ces documents financiers ne sont que sommaires ou qu'ils sont incomplets, ils sont néanmoins essentiels à la reddition financière globale du diocèse. **Les assemblées annuelles de paroisse devraient avoir lieu de toute façon et les rapports annuels de congrégation (dont les formulaires peuvent être téléchargés sur quebec.anglican.ca/resources) doivent être dûment complétés et soumis à Church House, au plus tard le 15 avril prochain.**

Bien que je n'aie pas l'intention de convoquer notre synode diocésain dans l'année à venir, chaque congrégation est néanmoins requise, à l'occasion de son assemblée annuelle, de choisir au moins une personne laïque disposée à assister au synode. Dans le cas peu probable où un synode serait convoqué cette année, ces personnes feront partie d'un groupe de candidats de leur doyenné à partir duquel les délégués au synode seront ensuite élus. Le secrétaire du Synode, Stephen Kohner, explique en détail ce processus (qui a été utilisé pour la première fois avant le Synode diocésain de 2019) dans la lettre ci-jointe, et les formulaires pertinents devant être complétés lors de l'assemblée annuelle paroissiale sont également inclus.

Les congrégations qui n'avaient pas de représentant laïc au synode de 2019 doivent se rappeler qu'elles devraient, **dans le cours de leur assemblée annuelle paroissiale, désigner une personne laïque à titre de représentant de leur congrégation au sein de leur conseil de doyenné.**

Il serait également approprié d'informer notre directrice générale Marie-Sol Gaudreau (msgaudreau@quebec.anglican.ca) **si vous prévoyez remplacer le ou les systèmes de chauffage dans l'un de vos bâtiments religieux dans un avenir rapproché.** À partir de 2024, le gouvernement du Québec interdira l'installation de systèmes de chauffage alimentés par combustibles fossiles, comme les fournaies au mazout. Si nous sommes au courant de projets de remplacements de systèmes de chauffage, nous serons peut-être en mesure de fournir aux congrégations intéressées de l'assistance avec des demandes de subventions favorisant l'acquisition de nouveaux équipements à combustible non fossile.

La pandémie a été une période éprouvante à bien des égards. Je vous invite donc, à l'occasion de votre assemblée annuelle paroissiale, de ne pas simplement essayer de reprendre là où vous vous étiez arrêtés. Oui, approuvez les états financiers, choisissez les personnes devant remplir divers rôles et discutez de l'infrastructure. Mais j'aimerais aussi que vous vous penchiez sur certaines des questions suivantes à la lumière de l'expérience des deux dernières années :

- Quel enseignement est-ce que votre congrégation peut retirer de la COVID-19 sur ce que c'est que d'être l'église? Quelles nouvelles perspectives avez-vous perçues? Quels défis avez-vous rencontrés?
- Comment votre congrégation voit-elle son ministère se développer après la COVID? Quel avenir envisagez-vous à court et à long terme pour votre congrégation?
- De quels rêves votre congrégation pourrait-elle rêver à propos de votre ministère au sein de votre communauté? Quelles sont vos plus grandes peurs? Vos plus grands espoirs?

Et discutez de ces questions avec pleine confiance dans l'avenir de Dieu, incarnée dans cette prière bien-aimée :

*Ô Dieu, tu as appelé tes serviteurs
à des projets dont on ne voit pas le dénouement,
par des sentiers encore inexplorés, par des périls inconnus.
Donne-nous la foi pour avancer avec bon courage, sans savoir où nous allons,
mais en sachant seulement que ta main nous conduit et que ton amour nous soutient ;
par Jésus-Christ notre Seigneur. Amen.*

Sincèrement vôtre dans le Christ,



Mgr Bruce Myers
Évêque de Québec